



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5
Téléphone : 819 776-5506, 1 800 567-1282 Télécopieur : 819 776-2809, 1 888 776-2809
Site internet : www.s-e-o.ca Courriel : info@s-e-o.ca

Prévention des moisissures

À remplir dans les jours qui suivent une infiltration d'eau ou dans les jours suivant des travaux de maçonnerie.

École : _____

Nom de la personne ou des personnes qui remplissent le formulaire : _____

1 - Cocher le ou les événements qui ont eu lieu.

Infiltration d'eau par le toit date : _____

Infiltration d'eau au sous-sol date : _____

Travaux de maçonnerie date : _____

Autre type de dégât d'eau date et description : _____

2 - Une fois l'événement terminé, un spécialiste dans la détection des moisissures est-il venu inspecter votre bâtiment ? _____

Si oui : Indiquez la date : _____

Des moisissures ont-elles été détectées ? _____

3 - Dans le cas où des moisissures furent détectées,

Quelles actions furent mises en place par la direction et la commission scolaire :

Les actions entreprises ont-elles réglé le problème de moisissures. Si non, expliquez.

Une fois ce formulaire rempli, faites-le parvenir au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais.